Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2014 : Nouvelle-Calédonie, décembre 2014

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2014 « Nouvelle-Calédonie », décembre. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire (13 points)

I – Questions (7 points)

Question 1 (1,5 point)

La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen date du 26 août 1789 (0,5 point), pendant la Révolution française. Elle est importante pour tous les Français. En effet, elle proclame que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Elle affirme aussi des droits naturels : la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression. Ainsi, elle met fin à la société d'ordres et aux privilèges de l'Ancien Régime. Pour elle, la souveraineté appartient à la nation. Elle est toujours en vigueur : la Constitution de la Vème République s'y réfère dans son préambule (1 point).

Question 2 (0,5 point)

La Nouvelle-Calédonie devient française en 1853. Le 24 septembre 1853, le contre-amiral Febvrier-Despointes en prend possession au nom de Napoléon III.

Question 3 (1 point)

La guerre froide est la période de rivalité et de tension entre deux superpuissances. Ce sont les États-Unis (bloc de l'Ouest, capitaliste et démocratique) et l'URSS (bloc de l'Est, communiste). Elle dure entre 1947 et 1991 environ. On la dit « froide » parce que les deux grands ne s'affrontent jamais directement. Ils s'opposent à travers des crises (Berlin, Cuba) et des guerres que d'autres mènent (Corée, Vietnam). Tout cela se passe sous la menace de l'arme atomique.

Question 4 (4 points) : développement construit

Texte modèle avec l'exemple du maquis du Vercors. Un autre réseau ou mouvement convient aussi : Combat, le réseau du musée de l'Homme.

La Résistance regroupe des Français qui refusent l'occupation allemande et la collaboration du régime de Vichy. Comment vit le maquis du Vercors ? Au printemps 1944, des hommes et des femmes se rassemblent sur le plateau du Vercors, dans les Alpes. Ce sont des jeunes qui refusent le Service du travail obligatoire (STO), des résistants, des anciens militaires, parfois des étrangers. Ils s'organisent en camps cachés dans la montagne.

Les maquisards apprennent à se servir d'armes que les Alliés parachutent. Enfin, ils préparent le soulèvement prévu au moment du débarquement. Après le 6 juin 1944, ils se battent contre les troupes allemandes et la milice. En juillet 1944, les Allemands attaquent avec des milliers de soldats, par terre et par planeurs. Les Allemands écrasent les maquisards, mal armés. Les représailles contre la population sont terribles. Mais le Vercors reste l'un des symboles de la Résistance.

Les valeurs des résistants sont la liberté (retrouver une France libre, refuser la dictature). Ce sont aussi l'égalité et la fraternité. Il y a encore le patriotisme et le refus de l'humiliation de la défaite. Les résistants défendent la démocratie et la République, et respectent la dignité humaine. Enfin, ils montrent de la solidarité entre camarades et du courage jusqu'au sacrifice. Après la Libération, ces valeurs inspirent le programme du Conseil national de la Résistance (1944). Ce programme prépare la sécurité sociale et le droit de vote des femmes (ordonnance d'avril 1944).

Le correcteur attend un exemple précis (nom, lieu, dates), des actions concrètes (journaux clandestins, sabotages, renseignement, aide aux persécutés, combats). Il attend aussi au moins deux valeurs nommées et une expression soignée (4 points).

II – Travail sur document (6 points)

Question 1

Le soldat représenté par la statue a participé à la Première Guerre mondiale, de 1914 à 1918. Il faut nommer la guerre (1 point) et la dater (1 point).

Question 2

Deux éléments au choix, visibles sur la statue : un casque, de type casque Adrian. Il y a aussi un long manteau, la capote, serré à la taille par une ceinture. On voit des chaussures ou des bandes molletières aux jambes. Le soldat porte un fusil avec sa baïonnette, ainsi qu'une musette ou une cartouchière dans le dos. Le drapeau tricolore flotte près de lui.

Question 3

Les soldats vivent des mois dans des tranchées : de longs fossés creusés dans le sol, étroits et sans confort. Ils y subissent la boue, la pluie, le froid ou la chaleur, l'humidité, les rats et les poux. Les soldats manquent de sommeil, mangent froid et boivent souvent de l'eau de mauvaise qualité. Ils vivent aussi sous la menace constante des bombardements, des tirs de mitrailleuses et des gaz. Ils côtoient des morts et des blessés. Les attaques sont meurtrières, la peur et l'attente usent les nerfs. Les soldats tiennent grâce à la solidarité entre eux, au courrier de la famille et au « pinard ». C'est le vin que l'on distribue aux troupes.

Question 4

Le monument rend hommage aux soldats morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale. D'une part, il rend hommage « aux Calédoniens et aux Hébridais » (habitants de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, actuel Vanuatu). D'autre part, il rend hommage aux « indigènes » : les Kanak engagés dans l'armée française. La plaque porte les noms de leurs tribus. Il faut citer les deux catégories de combattants.

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I – Questions (6 points)

Question 1

Sur le planisphère :

- deux foyers de peuplement dans les grands cadres, au choix : l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Europe. Il y a aussi l'Amérique du Nord-Est ou le golfe de Guinée (Afrique de l'Ouest) ;
- deux océans, parmi les mentions « Océan » à compléter : océan Pacifique, océan Atlantique, océan Indien ;
- trois métropoles dans les petits cadres, au choix parmi les points marqués. Par exemple New York, Los Angeles, Mexico, São Paulo, Londres, Paris, Mumbai, Delhi, Shanghai, Tokyo, Jakarta.

Question 2 (1,5 point)

L'Union européenne est une union politique et économique de pays européens. Ils partagent un marché commun et des institutions (Parlement européen, Commission). Une partie d'entre eux a aussi une monnaie unique, l'euro. Elle est née du traité de Maastricht, signé en 1992 et entré en vigueur le 1er novembre 1993. Elle prolonge la Communauté économique européenne, créée par le traité de Rome en 1957.

Question 3 (1 point)

Deux exemples au choix : la langue française et la francophonie. Il y a aussi le cinéma (festival de Cannes), la gastronomie, la mode et le luxe. Citons encore les musées et monuments (le Louvre, la tour Eiffel). On peut citer aussi les lycées français à l'étranger et les Alliances françaises, ainsi que la littérature.

II – Travail sur document (7 points)

Question 1

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant. Elle comprend un pôle urbain (la ville et son agglomération, avec beaucoup d'emplois). Elle a aussi une couronne périurbaine, dont au moins 40 % des actifs travaillent dans le pôle. C'est l'espace sous l'influence d'une ville.

Question 2

L'aire urbaine du Grand Nouméa, qui regroupe Nouméa, Dumbéa, Païta et Le Mont-Dore.

Question 3

Le mode de transport le plus utilisé est l'automobile. Ainsi, 8 trajets sur 10 se font en voiture dans le Grand Nouméa. De plus, 86 % des ménages ont au moins une voiture. Raisons : le réseau de transports en commun reste peu développé. Il assure 7 % des déplacements seulement, 6 % pour aller au travail en bus. L'habitat est peu dense et étalé, donc loin du centre, d'où l'usage de la voiture. Au Mont-Dore, neuf déplacements sur dix se font ainsi. Enfin, le climat chaud et le relief rendent la marche et le vélo difficiles. Les Calédoniens utilisent leur

voiture par choix ou par nécessité. Deux raisons suffisent, accompagnées de chiffres du texte.

Question 4

Un déplacement doux est un déplacement non motorisé. Il utilise l'énergie du corps humain et ne pollue pas : la marche, le vélo. Dans le texte, les inactifs et les plus jeunes l'utilisent surtout. Ils se rendent ainsi sur leur lieu d'études (écoles, collèges, lycées) ou participent à des loisirs. Il est souvent un choix « par défaut », faute d'autre moyen.

Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I – Questions (5 points)

Question 1 (1,5 point)

Une valeur : la liberté, l'égalité ou la fraternité. Un principe : la laïcité, l'indivisibilité de la République, la démocratie, la séparation des pouvoirs. Un symbole : le drapeau tricolore, Marianne, la Marseillaise, le 14 juillet, la devise. Chaque élément exact vaut 0,5 point.

Question 2 (1 point)

Un étranger majeur né hors de France peut devenir français par naturalisation. Il en fait la demande, après avoir résidé en France en général depuis au moins cinq ans. L'État lui accorde la nationalité par décret, s'il s'intègre (maîtrise du français, respect des valeurs de la République). Il peut aussi l'obtenir par mariage avec un Français, par déclaration, après plusieurs années de vie commune.

Question 3 (1 point)

Le Parlement français comprend deux assemblées : l'Assemblée nationale (les députés) et le Sénat (les sénateurs).

Question 4 (1,5 point)

Tous les citoyens français majeurs élisent le président de la République au suffrage universel direct. Le scrutin est majoritaire à deux tours (1 point). Son mandat dure cinq ans, depuis la réforme de 2000 (le quinquennat) : il était de sept ans auparavant (0,5 point).

II – Travail sur document (5 points)

Question 1

La Journée Défense et Citoyenneté est une journée obligatoire d'information sur la défense nationale. Elle porte aussi sur les droits et devoirs du citoyen et sur les métiers de l'armée et de la sécurité. Depuis 2010, elle remplace la JAPD, la journée d'appel de préparation à la défense. Elle fait suite au recensement. Les jeunes se font recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans. Ils ont reçu auparavant l'enseignement de la défense à l'école (en 3ème).

Question 2

Le ministère de la Défense l'organise, et plus précisément la direction du service national. Elle concerne tous les jeunes Français, filles et garçons, entre le recensement et 18 ans. En cas de

retard, elle va jusqu'à 25 ans.

Question 3

On remet le certificat individuel de participation à la JDC à tous les participants. Il est nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours organisés par l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, concours de la fonction publique). La mention en bas du document l'indique.

Conseils pour le jour J

- Pour la question sur le monument, observez toute l'image (les inscriptions donnent la réponse sur les combattants) avant d'écrire.
- Pour le développement construit sur la Résistance, choisissez l'exemple que vous connaissez le mieux. Citez des actions, des dates et au moins deux valeurs.
- Dans le document de géographie, soulignez les chiffres (8 trajets sur 10, 86 %, 7 %) : on les attend dans vos réponses.
- Révisez les définitions courtes : aire urbaine, Union européenne, déplacement doux, guerre froide.
- Relisez-vous pour la maîtrise de la langue : 4 points récompensent l'orthographe et la clarté.